

**CONVOCATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui doit se tenir à la **Salle polyvalente de l'espace culturel Georges Brassens**

**Le lundi 15 décembre 2025**

**À 19 heures 00**

**ORDRE DU JOUR :**

- ↳ Présentation des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ↳ Approbation le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 08 octobre 2025.

**I. Finances / Marchés :**

- 1) Décision Modificative n°3-2025.
- 2) Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026.
- 3) Autorisation de mandater certaines subventions municipales avant l'approbation du Budget Primitif 2026.
- 4) Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP).
- 5) Acceptation de la participation financière départementale au titre des déplacements doux.
- 6) Remboursement par la Société « Chèque Déjeuner » des chèques déjeuner perdus ou périmés.

**II. Administration Générale :**

- 7) Communauté d'Agglomération du Boulonnais / Rapports annuels des délégataires (RAD) 2025 (exercice 2024).
- 8) Opale Capture. Renouvellement de la convention pour le ramassage des animaux errants.

**III. Ressources Humaines :**

- 9) Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité pour 2026. Création d'un emploi permanent d'agent d'entretien polyvalent à temps non complet.
- 10) Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité pour 2026. Créations d'emplois permanents (avancement de grade) : 1 Attaché principal ; 1 Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe ; 2 Brigadiers Police Municipale.

**IV. Urbanisme :**

- 11) Dénomination des liaisons piétonnes aménagées dans le cadre du développement des déplacements doux.

Saint-Martin-Boulogne, le 05 décembre 2025



**A l'issue de la séance, la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale sera remise à Mesdames BERNARDINI et DUHAMEL, suivi du traditionnel pot républicain de fin d'année.**